Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 1 sur 9

Tert-butanol

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Tert-butanol Code produit : S25210B

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant : Fournisseur :

AquaPhoenix Scientific Fisher Science Education 860 Gitts Run Road 6771 Silver Crest Road

Hanover Nazareth
PA 17331 PA 18064
(717) 632-1291 800 955-1177

Ligne d'urgence : États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence: 800-255-3924

SECTION 2: Identification de danger

Classification SGH:

Liquides inflammables, catégorie 2 Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4 Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :





Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H332 Nocif en cas d'inhalation

H319 Provoque une grave irritation des yeux

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclarations de mise en garde :

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 2 sur 9

Tert-butanol

P233 Conserver le conteneur bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P264 Bien se laver la peau après utilisation

P303+P361+P353 Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une

position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 75-65-0	Tert-butanol	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Déplacer à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 3 sur 9

Tert-butanol

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 4 sur 9

Tert-butanol

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Canada	Tert-butanol	75-65-0	8 hr Time Weighted Avg (TWA): 100 ppm

Valeurs limites biologiques:

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire:

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 5 sur 9

Tert-butanol

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Clear, colorless liquid/solid (Note: This product can be either solid or liquid at room temperature)
Odeur:	Forte odeur d'alcool
Seuil d'odeur :	Non déterminé
Valeur pH:	7
Point de fusion / point de congélation :	20 - 26°C
Point/intervalle d'ébullition :	83 °C
Point d'éclair :	11 °C
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé
Limite d'explosion supérieure :	8%
Limite d'explosion inférieure :	2.4%
Pression de vapeur :	36 mbar @ 20°C
Densité de vapeur :	2.6 (Air = 1)
Densité :	Non déterminé
Densité relative :	0,780
Solubilités :	Hydrosolubles.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé
Température d'autoinflammation :	480°C
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

Matériaux incompatibles :

Strong oxidizing agents, Acids, Acid anhydrides, Acid chlorines

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 6 sur 9

Tert-butanol

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation: Nocif en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Tert-butanol	dermique	LD50 - Rabbit - > 2000 mg/kg
	orale	LD50 - Rat - 2740 mg/kg
	inhalation	LC50 - Rat - > 30.3 mg/l - 4 h

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque une grave irritation des yeux **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tert-butanol	Causes serious eye irritation.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation: Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 7 sur 9

Tert-butanol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tert-butanol	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée

disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tert-butanol	LC50 - Fish - 6410 mg/l - 96 h
	EC50 - Crustaceans - 5500 mg/l - 48 h

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 8 sur 9

Tert-butanol

conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 1120
Nom d'expédition approprié UN	Butanols
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 1120
Nom d'expédition approprié UN	Butanols
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 1120	
Nom d'expédition approprié UN	Butanols	
Classe(s) de danger UN pour le transport	3	
Groupe d'emballage	II	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			
Nom en vrac	Aucun(e)		
Type de navire	Aucun(e)		
Catégorie de pollution	Aucun(e)		

SECTION 15: Informations réglementaires

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2017 Page 9 sur 9

Tert-butanol

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

75-65-0	Tert-butanol	répertori
		é

Liste extérieure des substances (NDSL): Non déterminé

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-3-0 **HMIS:** 2-3-0-X

Date de préparation initiale : 08.08.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit